



**DELIBERATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes de Territoire De Lunéville**  
**A Baccarat**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 1 FÉVRIER 2024**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	52	52 + 19 pouvoirs

Date de convocation 24 janvier 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le premier février à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle des Fêtes - Place du Général Leclerc - 54120 Baccarat, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Didier COLIN, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Laurent KUREK, Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Catherine LAURAIN, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique ALISON, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Patrick MARIE.**

Excusés : **Adeline COIGNUS, Dominique GEORGE, Michel JACQUOT, Jean-Marie LARDIN, Christine L'HUILLIER, Joël DONATIN.**

Absents : **Thierry BIET, Stéphane DECUGIS, Christelle VIVOT.**

Représentés : **Sabrina VAUDEVILLE à Christian GEX, Jacques DEWAELE à Serge DESCLE, Marie-Josèphe GEORGES à Florence DUPAYS, Murielle GRIFFOUL à Bruno MINUTIELLO, Hervé BERTRAND à François GENAY, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Valérie DIDIER à Catherine LAURAIN, Virginie GENOT à François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER à Ludovic CHAUMET, Etienne MAIRE à Thibault VALOIS, Catherine PAILLARD à Frédéric BREGEARD, Laurie PÉRISSÉ à Ludwig MISCHLER, Caroline THOMAS à Joëlle DI SANGRO, Jean-Luc DEMANGE à Alain FORTIER, Ludivine GEANT à Benoît TALLOT, Dominique ROBERT à Jean-Michel TRICOTEAUX, Francine GARNIER à Edouard BABEL, Jacques PISTER à Marie-Lucie HENRY.**

**Monsieur Alain FORTIER** a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : ADMINISTRATION GENERALE - Modalités d'utilisation des voitures en autopartage**  
**N° de délibération : 2024\_017**  
**Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
52	19	71	0	0	0

En 2020, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et le PETR du Pays du Lunévillois ont coconstruit la mise en place d'un service de voiture en autopartage.

La CCTLB a assuré la création et le financement de l'infrastructure et le PETR assure la gestion et la maintenance du dispositif d'autopartage, par convention approuvée le 19 février 2020 par délibération n° 2020-021.

Les règles de fonctionnement de départ ont, de ce fait, limité l'utilisation des voitures aux seuls habitants du territoire de la CCTLB.

Le service fonctionne bien dans 75% des situations, à savoir environ 4 500 réservations par an, allant de 350 utilisations par an pour les stations les plus utilisées, à 15 utilisations par an pour les moins utilisées.

Afin d'optimiser le service d'autopartage, il est proposé d'ouvrir l'utilisation à tous les habitants du territoire du Pays du Lunévillois. Les tarifs appliqués resteront ceux définis pour le territoire de la CCTLB, par délibération n° 2022-135, en date du 30/09/2022.

*Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,*

- Approuve l'ouverture de l'utilisation du service de voitures en autopartage à tous les habitants du Territoire du Pays du Lunévillois (PETR), aux tarifs définis pour le territoire de la CCTLB, par délibération n° 2022-135, en date du 30/09/2022,
- Autorise le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO  
2024.02.07 12:30:55 +0100  
Ref:20240206\_164603\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président